

La vente de ces parcelles rentre dans le cadre de l'opération :



Pour bénéficier de cette opération, il faut déposer une fiche de candidature à l'agence IMM'OPAL, 67 boulevard de Lyon, 02000 Laon.

Les fiches de candidature doivent être transmises dûment complétées et accompagnées des pièces demandées.

Les candidats devront remplir les conditions suivantes :

- Ne pas être déjà propriétaire d'un logement,
- Faire construire leur maison pour la première fois,
- Habiter la maison à construire sur la parcelle, en tant que résidence principale,
- Ne pas dépasser les plafonds de ressources prévus pour l'attribution d'un logement HLM.

S'il y a plusieurs candidats sur un lot, ils seront départagés par une commission au regard des critères suivants :

- Locataire du parc social,
- Composition de la famille,
- Ancienneté en qualité de locataire du parc social,
- Priorité aux résidents de la commune concernée par le programme.

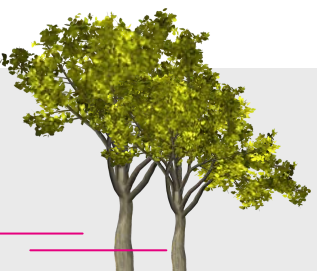


FICHE PROGRAMME

L'OPH de l'Aisne et le Conseil départemental de l'Aisne vous présentent

Lotissement rue des Peupliers à ESSIGNY LE GRAND dans l'Aisne



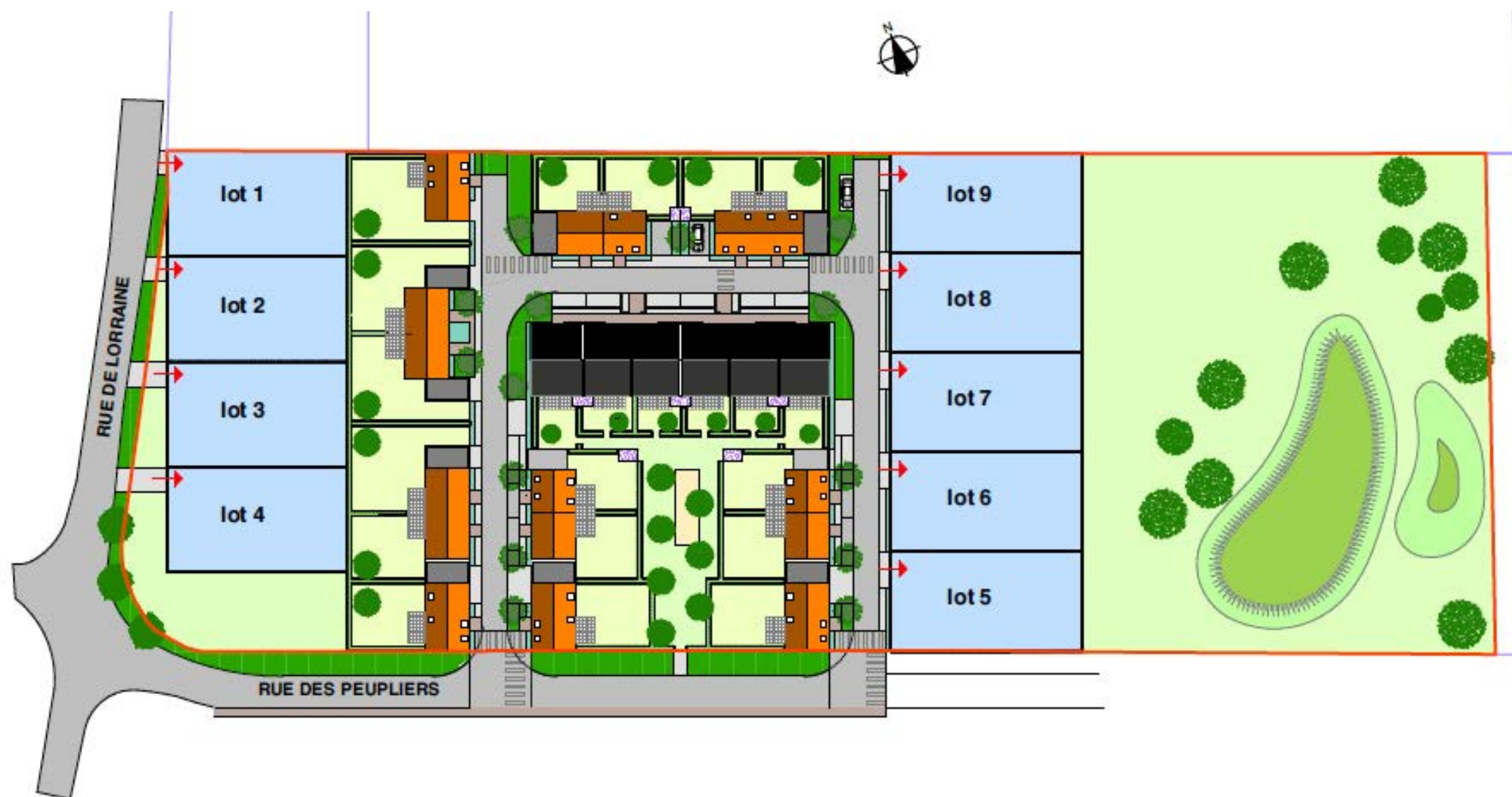


PLAN DE MASSE ESSIGNY LE GRAND



Terrain 1 Surface approx. 495 m ² Prix terrain : 6.480 €	Terrain 2 Surface approx. 490 m ² Prix terrain : 6.470 €	Terrain 3 Surface approx. 490 m ² Prix terrain : 6.470 €	Terrain 4 Surface approx. 490 m ² Prix terrain : 6.470 €	Terrain 5 Surface approx. 499 m ² Prix terrain : 6.490 €
Terrain 6 Surface approx. 499 m ² Prix terrain : 6.490 €	Terrain 7 Surface approx. 499 m ² Prix terrain : 6.490 €	Terrain 8 Surface approx. 499 m ² Prix terrain : 6.490 €	Terrain 9 Surface approx. 499 m ² Prix terrain : 6.490 €	

Arrêté d'autorisation N° PC 00228720VO001
délivré le 23 mars 2020 - déposé en mairie



La surface habitable de la maison doit être comprise entre 70 m² et 120 m² et respecter le prix de 1.300 € au m².
Ce prix ratio au m² est basé sur une maison livrée clés en mains hors branchements et papiers peints peintures.
Les prix indiqués sont arrondis.

ESSIGNY LE GRAND

Les prix des terrains sont minorés par les subventions des collectivités locales pour permettre d'améliorer les caractéristiques techniques de la maison (économies d'énergie, qualité environnementale,...)